

Un coup de pouce aux formations en prison

■ A Namur, neuf détenus apprennent à devenir commis de cuisine. Il y a une "urgence cruciale", dit le directeur.

Sanglés dans leur pimpant tablier, Alberto*, Ghislain*, Marc* et six autres détenus de la prison de Namur circulent avec des zakouski, des légumes et de la sauce tartare "faite maison". Ils sont sept condamnés et deux prévenus à suivre la formation de commis de cuisine qui a démarré lundi.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du plan du gouvernement wallon pour prévenir la récidive. Objectif ? Amplifier les formations socio-professionnelles visant la réinsertion. Plus de 85 000 heures supplémentaires de formation ont été prévues en 2016, et 29 projets retenus, pour un budget de plus d'un million d'euros, précisait mercredi Eliane Tilleux (PS), ministre wallonne en charge de l'Emploi et de la Formation.

D'avantage de cohérence

Actuellement, entre 6 et 8 % des détenus suivent des cours leur permettant d'acquérir une qualification professionnelle. C'est très peu quand on connaît le profil de la population carcérale. "En prison, 75 % des personnes sont infraqualifiées. On compte aussi 30 % d'analphabétisme, pour 10 % dans la population générale, ce qui est énorme", commente la ministre Tilleux. Près d'un détenu sur deux (45 %) n'a pas le certificat d'études de base (CEB) de fin de primaire. Il y a donc du pain sur la planche... "L'approche est préventive. Il faut mieux outiller les détenus, préparer leur projet professionnel au cours de la détention et améliorer leur employabilité à la sortie."

Ce qui impose une cohérence entre ce qui se fait à l'intérieur des établissements pénitentiaires (les Services d'aide aux détenus et les Services psychosociaux des prisons) et les Services d'aide aux justiciables, qui prennent le relais à la sortie de prison. A la suite de la 6^e réforme de

l'Etat, ces compétences autrefois éclatées entre Régions et Communauté ont été regroupées au sein de l'Administration générale des Maisons de Justice. Ce dont se félicite Rachid Madrane (PS), ministre en charge des Maisons de Justice de la Fédération Wallonie-Bruxelles. "C'est le volet humain de l'appareil judiciaire. Dès qu'un détenu entre, il faut préparer sa sortie et éviter que la prison soit un temps mort. Il faut y faire entrer le sport, la culture, les formations... et faire le lien entre ce qui se passe intra- et extra-muros."

Une urgence cruciale

C'est le Centre d'orientation et de formation (Cof) qui a monté, en 3 semaines (!) le projet de formation de commis de cuisine à Namur. "On n'est pas là que pour leur apprendre un métier. Il y a tout un accompagnement psychosocial réalisé par une équipe spécialisée en insertion", insiste Stéphanie Close, directrice du Cof. On recherche notamment des stages pour ceux qui sont en bout de peine. "On réfléchit à des projets-pilotes pour placer des détenus dans un restaurant et leur permettre de se confronter aux réalités de l'Ho-re-ca." Histoire d'apprendre un métier "pour du vrai".

Pour Eric Delchevalerie, directeur de la prison de Namur, il y a une "urgence cruciale" à mettre des moyens importants pour l'insertion des détenus qui, pour beaucoup, étaient au départ "désinsérés". "On trouve en prison des gens qui sont de véritables extraterrestres : sans famille, sans horizon temporel, déscolarisés, sans accroche, qui n'ont droit à rien... On ne peut même pas parler de réinsertion, mais d'insertion", témoigne M. Delchevalerie. "Cela fait 28 ans que je travaille en prison et j'observe une évolution profonde. Je vois arriver sous écrou des gens très peu qualifiés, très jeunes dans leur carrière délinquante et qui commettent des faits gravissimes sans en avoir conscience. On n'arrête plus les voleurs de poule : tous les mandats d'arrêt sont décernés à bon escient. Ces gens ont leur place en prison ce qui ne veut pas dire qu'ils doivent y rester. Ce sont des naufragés sans boussole."

Annick Hovine

"Il y a des extraterrestres: sans famille, sans accroche, sans droit à rien..."

ÉRIC DELCHEVALERIE
Directeur de prison à Namur.